



Domaine 25 - Arts du Spectacle et Techniques de Communication

Année académique 2026-27

Radio Télévision Multimedia - Son

Master de Type long - 60 crédits

Projet pédagogique (Profil d'enseignement)

Le Master RTM SON est la prolongation naturelle du cycle de Bachelier, où l'accent est mis sur l'autonomisation de l'étudiant·e.

L'axe principal s'articule autour des travaux de fin d'études, du mémoire et des stages. En complément, des cours/ateliers permettent de développer les capacités d'analyse et l'approche conceptuelle du son. Enfin, les questions du droit (droit d'auteur, droit social, droit et communication des institutions culturelles) viennent compléter la formation générale.

Les travaux artistiques de fin d'études (TAFE) s'effectuent dans trois domaines distincts:

- Prise de son à finalité audiovisuelle sur les productions de TFE de l'INSAS ou environnement sonore de productions théâtrales de l'INSAS.
- Post-production sur des productions de l'INSAS.
- Réalisation radiophonique et/ou prise de son musicale.

Le travail écrit de fin d'études (TEFE) est un travail écrit de recherche dans le domaine sonore qui peut aborder toute question relative au son et à ses métiers. Il est l'aboutissement de la réflexion de l'étudiant·e dans un domaine particulier et l'expression de sa capacité à communiquer et synthétiser une idée ou un concept.

Les stages constituent une véritable immersion dans le monde professionnel. C'est aussi l'occasion pour les étudiant·e·s d'être confronté·e·s aux secteurs qui ne seraient pas leur secteur de prédilection. Ils sont l'objet d'un rapport de la part de l'étudiant·e et du maître ou de la maîtresse de stage. Ils doivent subséquemment être effectués dans plusieurs secteurs:

- Le domaine du cinéma (en tournage ou en post-production).
- La radio/télévision (dans le sens "broadcast" – nécessité de diffusion en direct).
- Le domaine du son non lié à une image (musique, théâtre, spectacle vivant).

Référentiel de compétences

1. Mettre en œuvre les savoirs, les savoir-faire et les savoir-être acquis, au service d'une création artistique autonome et singulière qui tend vers l'excellence;
2. Définir et concrétiser de manière autonome un processus de création artistique;
3. Ancrer sa démarche artistique et éthique, son point de vue dans la réalité du monde;
4. Ressentir, engendrer et faire advenir des émotions par le biais de la création artistique;
5. Définir, concrétiser et réaliser de manière autonome l'ensemble des étapes d'un projet de création individuel ou collectif lié aux arts du spectacle;
6. Évaluer la sécurité et organiser la charge de travail pour préserver son intégrité et celle des autres;
7. Manier au service de la création artistique les outils et les techniques du son;
8. Maîtriser les potentialités narratives du son;
9. Démontrer ses capacités à appréhender et à s'insérer dans des contextes culturels, sociaux et professionnels divers;
10. Témoigner, dans le cadre d'une création complexe individuelle ou collective liée aux arts du spectacle, de l'acquisition de capacités d'expression dynamiques singulières et de la maîtrise des outils et techniques de la prise et du traitement du son.

Bloc M1	60 crédits
Intitulé de l'Unité d'Enseignement (UE) Identifiant de l'UE	Pratique artistique de la prise et du traitement UE.RTMSON.M1.1
Descriptif	Participation aux divers travaux de fin d'études, dans les domaines de la prise de son de plateau (modulation, perche), du montage son, du mixage ainsi que dans le domaine du théâtre, de la réalisation radiophonique et de la prise de son musicale.
Obligatoire/optionelle	Obligatoire
Crédits ECTS	29 cr
Pondération	55%
Volume horaire	460 h
Compétences visées par l'UE (voir référentiel de compétence)	1,2,3,4,5,6,7,8,10
Niveau de certification	7
Prérequis	
Corequis	
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français
Position Chronologique de l'UE	M1
Quadrimestre de programmation	12 (dérogation prévue par l'art79 §1 du décret)
Evaluation	Moyenne pondérée des évaluations des AA de l'UE sauf si au moins une des évaluations des AA de l'UE est inférieure à 10/20. L'évaluation de cette UE est alors égale à la cote la plus basse des AA de l'UE.
Service responsable de l'organisation	Bureau d'Etude et de Programmation
Service responsable de l'évaluation	Secrétariat des étudiants

Activités d'apprentissages (AA)

Catégorie	Intitulé générique/spécialité	Intitulé INSAS	Coeffi. de pondération	Type de l'AA	Type d'évaluation
Artistique	Réalisation et production radio/télévision/multimédia (Son)	Prise de son sur production audiovisuelle INSAS, création sonore	7	obligatoire	JAE +titulaire
Artistique	Réalisation et production radio/télévision/multimédia (Son)	Post-production son sur production INSAS	3	obligatoire	JAE +titulaire
Artistique	Réalisation et production radio/télévision/multimédia (Son)	Réalisation radio, prise de son musicale	3	obligatoire	JAE +titulaire

Légende des types d'évaluation :
EE : Examen écrit / EO : Examen oral / EC : Évaluation continue / TE : Travail écrit / TP : Travaux pratiques / JA+titulaire : 50% de la note par le jury artistique interne et 50% de la note par le titulaire du cours / JAE+titulaire : 50% de la note par le jury artistique externe et 50% de la note par le titulaire du cours. Voir article 11 du règlement des études.

Descriptif	Atelier de réflexion sur la part de créativité du preneur de son dans les différents contextes.
Obligatoire/optionelle	Obligatoire
Crédits ECTS	2 cr
Pondération	4%
Volume horaire	30 h
Compétences visées par l'UE (voir référentiel de compétence)	2,4,7,8
Niveau de certification	7
Prérequis	
Corequis	
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français
Position Chronologique de l'UE	M1
Quadrimestre de programmation	2
Evaluation	Moyenne pondérée des évaluations des AA de l'UE sauf si au moins une des évaluations des AA de l'UE est inférieure à 10/20. L'évaluation de cette UE est alors égale à la cote la plus basse des AA de l'UE.
Service responsable de l'organisation	Bureau d'Etude et de Programmation
Service responsable de l'évaluation	Secrétariat des étudiants

Activités d'apprentissages (AA)

Catégorie	Intitulé générique/spécialité	Intitulé INSAS	Coeffi. de pondération	Type de l'AA	Type d'évaluation
Artistique	Prise et traitement du son (Créations sonores)	Créations sonores	1	obligatoire	Titulaire

Légende des types d'évaluation :
EE : Examen écrit / EO : Examen oral / EC : Évaluation continue / TE : Travail écrit / TP : Travaux pratiques / JA+titulaire : 50% de la note par le jury artistique interne et 50% de la note par le titulaire du cours / JAE+titulaire : 50% de la note par le jury artistique externe et 50% de la note par le titulaire du cours. Voir article 11 du règlement des études.

Intitulé de l'Unité d'Enseignement (UE)		Conception et analyse de mixage 5.1	
Identifiant de l'UE		UE.RTMSO.N.M1.10	
Descriptif		Approche du son cinéma spatialisé par l'analyse de films en 5.1.	
Obligatoire/optionelle		Obligatoire	
Crédits ECTS		2 cr	
Pondération		3%	
Volume horaire		30 h	
Compétences visées par l'UE (voir référentiel de compétence)		4,7,8	
Niveau de certification		7	
Prérequis			
Corequis			
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	
Position Chronologique de l'UE		M1	
Quadrimestre de programmation		1	
Evaluation		Moyenne pondérée des évaluations des AA de l'UE sauf si au moins une des évaluations des AA de l'UE est inférieure à 10/20. L'évaluation de cette UE est alors égale à la cote la plus basse des AA de l'UE.	
Service responsable de l'organisation		Bureau d'Etude et de Programmation	
Service responsable de l'évaluation		Secrétariat des étudiants	

Activités d'apprentissages (AA)

Catégorie	Intitulé générique/spécialité	Intitulé INSAS	Coeffi. de pondération	Type de l'AA	Type d'évaluation
Technique	Analyse appliquée aux arts du spectacle (Son)	Conception et analyse de mixage 5.1	1	obligatoire	TP

Légende des types d'évaluation :
EE : Examen écrit / EO : Examen oral / EC : Évaluation continue / TE : Travail écrit / TP : Travaux pratiques / JA+titulaire : 50% de la note par le jury artistique interne et 50% de la note par le titulaire du cours / JAE+titulaire : 50% de la note par le jury artistique externe et 50% de la note par le titulaire du cours. Voir article 11 du règlement des études.

Intitulé de l'Unité d'Enseignement (UE)		Création sonore en spectacle vivant	
Identifiant de l'UE		UE.RTMSON.M1.15	
Descriptif		Approche de la conception des environnements sonores au théâtre et dans les contextes similaires.	
Obligatoire/optionelle		Obligatoire	
Crédits ECTS		2 cr	
Pondération		4%	
Volume horaire		30 h	
Compétences visées par l'UE (voir référentiel de compétence)		2,4,5,7,8	
Niveau de certification		7	
Prérequis			
Corequis			
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	
Position Chronologique de l'UE		M1	
Quadrimestre de programmation		1	
Evaluation		Moyenne pondérée des évaluations des AA de l'UE sauf si au moins une des évaluations des AA de l'UE est inférieure à 10/20. L'évaluation de cette UE est alors égale à la cote la plus basse des AA de l'UE.	
Service responsable de l'organisation		Bureau d'Etude et de Programmation	
Service responsable de l'évaluation		Secrétariat des étudiants	

Activités d'apprentissages (AA)

Catégorie	Intitulé générique/spécialité	Intitulé INSAS	Coeffi. de pondération	Type de l'AA	Type d'évaluation
Technique	Analyse appliquée aux arts du spectacle (Son)	Création sonore en spectacle vivant	1	obligatoire	EC

Légende des types d'évaluation :
EE : Examen écrit / EO : Examen oral / EC : Évaluation continue / TE : Travail écrit / TP : Travaux pratiques / JA+titulaire : 50% de la note par le jury artistique interne et 50% de la note par le titulaire du cours / JAE+titulaire : 50% de la note par le jury artistique externe et 50% de la note par le titulaire du cours. Voir article 11 du règlement des études.

Descriptif	Approfondissement de l'approche de la conception de la bande son en film.
Obligatoire/optionelle	Obligatoire
Crédits ECTS	2 cr
Pondération	5%
Volume horaire	30 h
Compétences visées par l'UE (voir référentiel de compétence)	2,4,5,7,8
Niveau de certification	7
Prérequis	
Corequis	
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français
Position Chronologique de l'UE	M1
Quadrimestre de programmation	1
Evaluation	Moyenne pondérée des évaluations des AA de l'UE sauf si au moins une des évaluations des AA de l'UE est inférieure à 10/20. L'évaluation de cette UE est alors égale à la cote la plus basse des AA de l'UE.
Service responsable de l'organisation	Bureau d'Etude et de Programmation
Service responsable de l'évaluation	Secrétariat des étudiants

Activités d'apprentissages (AA)

Catégorie	Intitulé générique/spécialité	Intitulé INSAS	Coeffi. de pondération	Type de l'AA	Type d'évaluation
Technique	Analyse appliquée aux arts du spectacle (Son)	Conception du son cinéma	1	obligatoire	TE/EC

Légende des types d'évaluation :
EE : Examen écrit / EO : Examen oral / EC : Évaluation continue / TE : Travail écrit / TP : Travaux pratiques / JA+titulaire : 50% de la note par le jury artistique interne et 50% de la note par le titulaire du cours / JAE+titulaire : 50% de la note par le jury artistique externe et 50% de la note par le titulaire du cours. Voir article 11 du règlement des études.

Intitulé de l'Unité d'Enseignement (UE)		Projection et cinéma numérique	
Identifiant de l'UE		UE.RTMSO.N.M1.25	
Descriptif		Approche des techniques de projection du cinéma actuel.	
Obligatoire/optionelle		Obligatoire	
Crédits ECTS		1 cr	
Pondération		1%	
Volume horaire		15 h	
Compétences visées par l'UE (voir référentiel de compétence)		7	
Niveau de certification		7	
Prérequis			
Corequis			
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	
Position Chronologique de l'UE		M1	
Quadrimestre de programmation		2	
Evaluation		Moyenne pondérée des évaluations des AA de l'UE sauf si au moins une des évaluations des AA de l'UE est inférieure à 10/20. L'évaluation de cette UE est alors égale à la cote la plus basse des AA de l'UE.	
Service responsable de l'organisation		Bureau d'Etude et de Programmation	
Service responsable de l'évaluation		Secrétariat des étudiants	

Activités d'apprentissages (AA)

Catégorie	Intitulé générique/spécialité	Intitulé INSAS	Coeffi. de pondération	Type de l'AA	Type d'évaluation
Technique	Projection cinématographique ()	Projection et cinéma numérique	1	obligatoire	EC/TE

Légende des types d'évaluation :
EE : Examen écrit / EO : Examen oral / EC : Évaluation continue / TE : Travail écrit / TP : Travaux pratiques / JA+titulaire : 50% de la note par le jury artistique interne et 50% de la note par le titulaire du cours / JAE+titulaire : 50% de la note par le jury artistique externe et 50% de la note par le titulaire du cours. Voir article 11 du règlement des études.

Descriptif	A partir d'un cas singulier et en présence des protagonistes, étude de la production et de la réalisation d'un film.
Obligatoire/optionelle	Obligatoire
Crédits ECTS	1 cr
Pondération	2%
Volume horaire	15 h
Compétences visées par l'UE (voir référentiel de compétence)	3,4
Niveau de certification	7
Prérequis	
Corequis	
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français
Position Chronologique de l'UE	M1
Quadrimestre de programmation	1
Evaluation	Moyenne pondérée des évaluations des AA de l'UE sauf si au moins une des évaluations des AA de l'UE est inférieure à 10/20. L'évaluation de cette UE est alors égale à la cote la plus basse des AA de l'UE.
Service responsable de l'organisation	Bureau d'Etude et de Programmation
Service responsable de l'évaluation	Secrétariat des étudiants

Activités d'apprentissages (AA)

Catégorie	Intitulé générique/spécialité	Intitulé INSAS	Coeffi. de pondération	Type de l'AA	Type d'évaluation
Technique	Production (Appliquée aux arts du spectacle)	Étude de cas	1	obligatoire	EC/TE

Légende des types d'évaluation :
EE : Examen écrit / EO : Examen oral / EC : Évaluation continue / TE : Travail écrit / TP : Travaux pratiques / JA+titulaire : 50% de la note par le jury artistique interne et 50% de la note par le titulaire du cours / JAE+titulaire : 50% de la note par le jury artistique externe et 50% de la note par le titulaire du cours. Voir article 11 du règlement des études.

Descriptif	Donner et produire une prise de conscience des enjeux essentiels de la musique au travers d'approches historiques, philosophiques, sociologiques et musicologiques, et développer ainsi une phénoménologie de l'écoute.
Obligatoire/optionelle	Obligatoire
Crédits ECTS	2 cr
Pondération	5%
Volume horaire	30 h
Compétences visées par l'UE (voir référentiel de compétence)	1,3,8
Niveau de certification	7
Prérequis	
Corequis	
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français
Position Chronologique de l'UE	M1
Quadrimestre de programmation	2
Evaluation	Moyenne pondérée des évaluations des AA de l'UE sauf si au moins une des évaluations des AA de l'UE est inférieure à 10/20. L'évaluation de cette UE est alors égale à la cote la plus basse des AA de l'UE.
Service responsable de l'organisation	Bureau d'Etude et de Programmation
Service responsable de l'évaluation	Secrétariat des étudiants

Activités d'apprentissages (AA)

Catégorie	Intitulé générique/spécialité	Intitulé INSAS	Coeffi. de pondération	Type de l'AA	Type d'évaluation
Technique	Théorie et pratique du son (Esthétique du son)	Esthétique musicale	1	obligatoire	EC

Légende des types d'évaluation :
EE : Examen écrit / EO : Examen oral / EC : Évaluation continue / TE : Travail écrit / TP : Travaux pratiques / JA+titulaire : 50% de la note par le jury artistique interne et 50% de la note par le titulaire du cours / JAE+titulaire : 50% de la note par le jury artistique externe et 50% de la note par le titulaire du cours. Voir article 11 du règlement des études.

Descriptif	Approche des législations concernant les droits d'auteur ainsi que des différents acteurs qui les encadrent.
Obligatoire/optionelle	Obligatoire
Crédits ECTS	1 cr
Pondération	2%
Volume horaire	15 h
Compétences visées par l'UE (voir référentiel de compétence)	1,5
Niveau de certification	7
Prérequis	
Corequis	
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français
Position Chronologique de l'UE	M1
Quadrimestre de programmation	1
Evaluation	Moyenne pondérée des évaluations des AA de l'UE sauf si au moins une des évaluations des AA de l'UE est inférieure à 10/20. L'évaluation de cette UE est alors égale à la cote la plus basse des AA de l'UE.
Service responsable de l'organisation	Bureau d'Etude et de Programmation
Service responsable de l'évaluation	Secrétariat des étudiants

Activités d'apprentissages (AA)

Catégorie	Intitulé générique/spécialité	Intitulé INSAS	Coeffi. de pondération	Type de l'AA	Type d'évaluation
Général	Sciences et sciences appliquées aux arts du spectacle (Droit appliqué aux arts du spectacle)	Droit d'auteur	1	obligatoire	TE

Légende des types d'évaluation :
EE : Examen écrit / EO : Examen oral / EC : Évaluation continue / TE : Travail écrit / TP : Travaux pratiques / JA+titulaire : 50% de la note par le jury artistique interne et 50% de la note par le titulaire du cours / JAE+titulaire : 50% de la note par le jury artistique externe et 50% de la note par le titulaire du cours. Voir article 11 du règlement des études.

Intitulé de l'Unité d'Enseignement (UE)		Droit et communication des institutions	
Identifiant de l'UE		UE.RTMSON.M1.45	
Descriptif		Panorama des différentes institutions qui structurent l'audiovisuel en FWB.	
Obligatoire/optionelle		Obligatoire	
Crédits ECTS		1 cr	
Pondération		2%	
Volume horaire		15 h	
Compétences visées par l'UE (voir référentiel de compétence)		1,5	
Niveau de certification		7	
Prérequis			
Corequis			
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	
Position Chronologique de l'UE		M1	
Quadrimestre de programmation		1	
Evaluation		Moyenne pondérée des évaluations des AA de l'UE sauf si au moins une des évaluations des AA de l'UE est inférieure à 10/20. L'évaluation de cette UE est alors égale à la cote la plus basse des AA de l'UE.	
Service responsable de l'organisation		Bureau d'Etude et de Programmation	
Service responsable de l'évaluation		Secrétariat des étudiants	

Activités d'apprentissages (AA)

Catégorie	Intitulé générique/spécialité	Intitulé INSAS	Coeffi. de pondération	Type de l'AA	Type d'évaluation
Général	Sciences et sciences appliquées aux arts du spectacle (Droit appliqué aux arts du spectacle)	Droit et communication des institutions culturelles	1	obligatoire	EC

Légende des types d'évaluation :
EE : Examen écrit / EO : Examen oral / EC : Évaluation continue / TE : Travail écrit / TP : Travaux pratiques / JA+titulaire : 50% de la note par le jury artistique interne et 50% de la note par le titulaire du cours / JAE+titulaire : 50% de la note par le jury artistique externe et 50% de la note par le titulaire du cours. Voir article 11 du règlement des études.

Descriptif	Approche des législations concernant les droits sociaux des artistes.
Obligatoire/optionelle	Obligatoire
Crédits ECTS	1 cr
Pondération	2%
Volume horaire	15 h
Compétences visées par l'UE (voir référentiel de compétence)	1,5
Niveau de certification	7
Prérequis	
Corequis	
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français
Position Chronologique de l'UE	M1
Quadrimestre de programmation	1
Evaluation	Moyenne pondérée des évaluations des AA de l'UE sauf si au moins une des évaluations des AA de l'UE est inférieure à 10/20. L'évaluation de cette UE est alors égale à la cote la plus basse des AA de l'UE.
Service responsable de l'organisation	Bureau d'Etude et de Programmation
Service responsable de l'évaluation	Secrétariat des étudiants

Activités d'apprentissages (AA)

Catégorie	Intitulé générique/spécialité	Intitulé INSAS	Coeffi. de pondération	Type de l'AA	Type d'évaluation
Général	Sciences et sciences appliquées aux arts du spectacle (Droit appliqué aux arts du spectacle)	Droit social	1	obligatoire	TE

Légende des types d'évaluation :
EE : Examen écrit / EO : Examen oral / EC : Évaluation continue / TE : Travail écrit / TP : Travaux pratiques / JA+titulaire : 50% de la note par le jury artistique interne et 50% de la note par le titulaire du cours / JAE+titulaire : 50% de la note par le jury artistique externe et 50% de la note par le titulaire du cours. Voir article 11 du règlement des études.

Intitulé de l'Unité d'Enseignement (UE)		Stage et Travail écrit de fin d'études (TEFE)	
Identifiant de l'UE		UE.RTMSO.N.M1.55	
Descriptif		Ecriture d'un travail de réflexion de fin d'études en lien avec le cursus étudié (Voir annexe 10 du RDE).	
Obligatoire/optionelle		Obligatoire	
Crédits ECTS		16 cr	
Pondération		15%	
Volume horaire		210 h	
Compétences visées par l'UE (voir référentiel de compétence)		1,3	
Niveau de certification		7	
Prérequis			
Corequis			
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	
Position Chronologique de l'UE		M1	
Quadrimestre de programmation		12 (dérogation prévue par l'art79 §1 du décret)	
Evaluation		Moyenne pondérée des évaluations des AA de l'UE sauf si au moins une des évaluations des AA de l'UE est inférieure à 10/20. L'évaluation de cette UE est alors égale à la cote la plus basse des AA de l'UE.	
Service responsable de l'organisation		Bureau d'Etude et de Programmation	
Service responsable de l'évaluation		Secrétariat des étudiants	

Activités d'apprentissages (AA)

Catégorie	Intitulé générique/spécialité	Intitulé INSAS	Coeffi. de pondération	Type de l'AA	Type d'évaluation
Technique	Stages ()	Stage radio-télévision	1	obligatoire	TE
Technique	Stages ()	Stage cinéma	1	obligatoire	TE
Technique	Stages ()	Stage son autonome	1	obligatoire	TE
Travail écrit de fin d'études ()		Travail écrit de fin d'études (TEFE)	1	obligatoire	Jury

Légende des types d'évaluation :
EE : Examen écrit / EO : Examen oral / EC : Évaluation continue / TE : Travail écrit / TP : Travaux pratiques / JA+titulaire : 50% de la note par le jury artistique interne et 50% de la note par le titulaire du cours / JAE+titulaire : 50% de la note par le jury artistique externe et 50% de la note par le titulaire du cours. Voir article 11 du règlement des études.